



RÈGLEMENT

VI ème **Monat der Fotografie-Off**
(Mois de la photographie-OFF) à Berlin
du 14 mars au 26 avril 2025

1- LE LIEU

1.1 Le Monat der Fotografie-Off (Mois de la Photographie -Off) est ouvert aux galeries, aux lieux culturels, aux librairies, aux lieux insolites, en intérieur comme en extérieur, et tout autre espace pouvant recevoir le travail d'un photographe au minimum.

1.2 Tous les lieux doivent être accessibles au public et doivent mettre en valeur l'exposition des photographies (i.e. lieu sain, propre, bien éclairé, etc.)

1.3 Sont exclus : les bars, les cafés, les restaurants et autres établissements liés aux métiers de bouche, sauf si l'exposition se trouve dans une salle séparée.

1.4 La durée minimum d'une exposition est de 15 jours, **entre le 14 mars et le 26 avril 2025.**

2- CANDIDATURE À ENVOYER

2.1 Chaque participant devra présenter un portfolio de maximum 15 images. Le portfolio consistera en un projet photographique cohérent sur n'importe quel sujet.

2.2 Dans le cas où plus d'un participant expose dans le même espace d'exposition, un dossier collectif peut être soumis. Le nombre de photographes exposant dans un même lieu au même moment n'est pas limité.

2.3 Les portfolios soumis sans un lieu d'exposition ne seront pas acceptés.

2.4 Les portfolios devront être envoyés à l'adresse mail : **monatoff.berlin@fotoparisberlin.com**, uniquement.

2.5 Pour les candidatures, veuillez fournir :

// le formulaire d'inscription en word ci-joint par mail,

// un zip de maximum 15 images, à envoyer par mail ou par wetransfer •format : JPG (qualité 12) en RVB •taille/poids : 15x21 cm à 72dpi •noms des fichiers : le prénom du photographe (tiret) son nom (tiret) le numéro de la photo (point) extension. Ex : jean-dupont-01.jpg (sans espaces et sans caractères spéciaux). Pour une exposition collective, 4 images par photographe suffiront.

2.6 Les dossiers complets sont à envoyer avant le 11 **novembre 2024**. Tous dossiers envoyés en dehors de ces dates ne seront pas acceptés.

3- ADMISSION / INSCRIPTION

3.1 Admission du projet :

L'admission des travaux au Mois-Off 2025 est sans jury, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'évaluation professionnelle par un jury. La participation est ouverte à toute personne qui remplit les conditions du règlement de participation (en particulier le point 1).

Les organisateurs se réservent toutefois le droit d'exclure les travaux au contenu inapproprié. Seront notamment considérées comme inappropriées les œuvres au contenu pornographique, sexiste, raciste ou incitant à la violence.

Les organisateurs examineront les candidatures jusqu'au 02.12.2024 afin de présenter les expositions participantes.

3.2 Les candidatures retenues seront avertis par mail **au plus tard le 9 décembre 2024**. Uniquement ces candidatures admises devront payer une participation aux frais de 150€ par virement. Ce paiement validera l'inscription. Cette participation financière couvrira les frais d'impression du catalogue, les flyers, les affiches, le site web, la communication, réseaux sociaux ainsi que la livraison des catalogues début mars 2023 dans chaque lieu d'exposition et donnera droit à une double page sur le catalogue. Pour 2 double pages, les frais seront de 250 €, pour une exposition collective de plus de 4 artistes, veuillez nous contacter.

3.3 Les portfolios qui ne seront pas admis, seront effacés de nos serveurs et leurs auteurs informés de leur non-participation au plus tard **le 09 décembre 2024**.

3.4 Les candidats retenus devront nous fournir pour **le 13 janvier 2025 les photos hautes définitions pour** le catalogue et la page internet.

Format A6 – 300 dpi – in jpg

Pour un photographe : 5 photos

Pour 2 photographes : 8 photos

Pour 3 photographes : 9 photos

Jusqu'à 6 photographes : 16 photos

Jusqu'à 9 photographes 18 photos

3.5 Les organisateurs du Monat der Fotografie-Off ne seront tenus responsables d'aucune détérioration du lieu d'exposition, ni d'aucune perte ou détérioration éventuelle des œuvres durant leur exposition.

Le 6eme Monat der Fotografie-Off est une collaboration entre ParisBerlin>fotogroup* et world in a room**.

*une plateforme, qui s'engage, depuis plus de 20 ans, à montrer et promouvoir la photographie contemporaine sur la scène artistique franco-allemande et en Europe. Cette association est gérée par Christel Boget, commissaire d'exposition.

** world in a room est un lieu artistique berlinois, spécialisé dans la promotion de la photographie contemporaine

Contact : monatoff.berlin@fotoparisberlin.com

Christel Boget ParisBerlin>fotogroup +33 6 10 11 22 07 | Horst Schönig world in a room +49 175 81 477 64